



NOUS FORTIFIONS LE BOIS.

Korasit® NG

1. Description du produit

Homologation	Korasit® NG a été évalué conformément au règlement sur les biocides (UE) n° 528/2012 et approuvé par l'organisation nationale d'homologation.		
Numéros de certification	Le numéro d'homologation national est indiqué sur l'étiquette du pot.		
Contrôle de la qualité	Le produit est soumis à un contrôle de la qualité volontaire par l'organisme d'essais de matériaux Brandenburg GmbH et par l' Institut technologique FCBA : Forêt, cellulose, Bois - Construction, Ameublement.		
Type de produit	Produit de protection du bois soluble dans l'eau, liquide, fixant, sans métaux lourds et sans bore. Uniquement pour traiter le bois conformément aux indications jointes.		
Agents actifs	100 g contiennent : 1,5 g de propiconazole (conforme à 1,5 g a.i.) 1,56 g de tébuconazole (conforme à 1,56 g a.i.) 2,69 g de perméthrine (conforme à 2,69 g a.i.)		
Efficacité	Protège le bois de manière préventive contre les insectes à larves xylophages (Capricorne des maisons), les champignons destructeurs du bois (pourriture) et les termites.		
Caractéristiques	Facilement soluble, peut être mélangée rapidement avec de l'eau. Peu odorant en concentré et en solution.		
Domaine d'application	Le produit de protection du bois doit être utilisé dans des lieux certifiés selon EN 335 avec des classes d'utilisation 1, 2 ou 3. Pour les éléments en bois porteurs et/ou de renfort, comme des charpentes, des structures en bois, des supports. Également pour les bois non porteurs dans le bâtiment.		
Teinte	Le Korasit® NG non teint est incolore comme concentré et comme solution. En outre, le concentré est disponible dans le teinte jaune.		
Conditionnements	600 kg 1000 kg		
Densité	env. 1,0 g/cm³ (20 °C)		
Valeur pH	Concentration : pH 6-8		
Catégorie de pollution des eaux	Concentré :	CPE 3 selon l'ordonnance allemande AwSV	
	Solution appliquée :	CPE 3 selon l'ordonnance allemande AwSV	
Durée de vie	24 mois		

2. Traitement avec les procédures par immersion / de pulvérisation / tunnel d'aspersion

Application

Traitement superficiel par trempage automatique et manuel, par pulvérisation automatique ou par déluge.

Quantité à appliquer

Traitement superficiel	Sans protection contre les termites	Avec protection contre les termites
Classe d'utilisation 1	2,5 g/m ²	5,0 g/m ²
Classe d'utilisation 2	3,7 g/m ²	5,0 g/m ²
Classe d'utilisation 3 Avec revêtement final	5,8 g/m ²	7,5 g/m ²
Classe d'utilisation 3 Sans revêtement final	15,0 g/m ²	15,0 g/m ²

La certification CTB-P+ n'est valable que pour les quantités d'application listées dans le tableau avec protection contre les termites.

Pour atteindre la quantité à appliquer mentionnée ci-dessus, nous recommandons d'utiliser au moins une solution à 1 % (verser 1,0 kg de Korasit® NG dans 99,0 L d'eau) et au maximum une solution à 10 % (verser 1,0 kg de Korasit® NG dans 9,0 L d'eau).

Dans le cas du traitement préventif par trempage court, les produits de traitement concentrés certifiés CTB-P+ doivent être dilués à une valeur égale à la valeur critique divisée par 100 pour la classe d'emploi des bois. Pour les entreprises titulaires du droit d'usage de la Marque CTB-B+ ou d'une certification équivalente, le taux de dilution du produit pourra être ajusté en fonction des rétentions réelles mesurées par l'entreprise.

Pour une utilisation en classe 3.1, les bois doivent être revêtus d'une finition de protection. Le traitement pour une utilisation des bois sans finition ne peut être obtenu par trempage court et nécessite une rétention plus haute (voir tableau ci-dessus).

Consignes pour l'utilisation

Les produits concentrés doivent automatiquement être dilués avec de l'eau et les solutions d'imprégnation doivent être transportées dans le bassin de trempage via les conduites de raccordement - uniquement dans des cas exceptionnels (uniquement pour le « processus de trempage manuel »).

Korasit® NG est homologué aussi bien pour le trempage automatique que le trempage manuel. Le trempage automatique est un processus complètement automatisé, le matériau à imprégner (chargement et déchargement du bassin de trempage, transport au lieu de stockage) doit être transporté avec un chariot élévateur. En cas d'immersion manuelle, les différentes étapes de traitement sont réalisées manuellement par l'employé (par ex. empilement ultérieur du bois pour le séchage, etc.).

Mesures de réduction des risques

Trempe automatique, Pulvérisation automatique:

Utiliser une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant les phases de manipulation du bois traité et de maintenance des machines.

Trempe manuel, Déluge:

Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) durant l'application par trempage manuel, les phases de manipulation du bois traité et de maintenance.

3. Instructions générales sur la manipulation du produit

Protection contre la corrosion

Les systèmes d'imprégnation en acier normal sont nettement moins attaqués par le Korasit® NG dans les concentrations recommandées que par l'eau. L'acier doit être protégé avec un produit résistant ou un revêtement adapté. Veuillez contacter notre service technique à ce sujet.

Préparation de la solution d'imprégnation

Ajouter Korasit® NG dans la quantité d'eau souhaitée (voir ci-dessus) tout en remuant. Plus l'eau est chaude, plus le produit se dissout rapidement. Lors de l'imprégnation, la température de la solution ne doit pas tomber en dessous +5 °C.

Contrôle de la concentration de la solution

La concentration de la solution peut être définie à l'aide d'un réfractomètre (indice de réfraction n_d^{20}).

Exemple pour une solution non teintée :

Conc.	1%	1,5%	5%	6%	8%	10%
n_d^{20}	1,3336	1,3339	1,3359	1,3365	1,3376	1,3388

Un tableau détaillé est disponible auprès de nos services. Il a été élaboré pour des solutions fraîchement utilisées. Les composants du bois et d'autres éléments peuvent altérer l'indice de réfraction dans les solutions. Il est possible de déterminer les teneurs individuelles des différents agents actifs en laboratoire.

Changement de produit

En cas de changement de produit, nous recommandons de contacter notre service technique.

4. Bois traité

Teinte	Le bois imprégné de Korasit® NG incolore ne présente aucune décoloration. La couleur du bois imprégné de solutions teintées (jaune) correspond à la teinte.
Stockage	Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries. Par ailleurs, le séchage du bois doit être effectué conformément à l'état de la technique (stockage aéré, lattes d'empilage, mouvement d'air, séchage rapide) pour prévenir de manière encore plus efficace le développement de champignons lignicoles (moisissures, bleuissement), une très bonne protection contre les organismes xylophages étant assurée par le produit, même en cas de faibles quantités apportées ou appliquées.
Caractéristiques	Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente. Selon nos connaissances actuelles, les bois traités et séchés de façon conforme avec du Korasit® NG ne présentent pas de résistance à la corrosion différente de celle des bois non traités vis-à-vis du fer, de l'acier et du verre.
Applications ultérieures	Après fixation, la peinture peut être recouverte avec des produits Koralan® et Koranol®. Il est recommandé d'effectuer un test d'application.

5. Instructions particulières et dispositions légales

Consignes d'utilisation et avertissements	Avant l'utilisation, lire tous les avertissements et les consignes de sécurité de la fiche de données de sécurité pour Korasit® NG ! Toute utilisation inappropriée peut entraîner des dommages pour la santé et l'environnement. Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux. Éviter le contact prolongé des animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
--	---

Consignes pour les premiers secours

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

Les pyréthrinoïdes et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Manipulation, stockage et protection de l'environnement

L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets. Éviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement. Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.

À conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. À conserver/stocker à moins de 30 °C. Protéger le récipient contre les dommages.

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

Code produit (D)

HSM-W 60

EAK / AVV (D)

03 02 05 Autres produits de protection du bois qui contiennent des substances dangereuses.

Les données fournies ont été rassemblées selon les derniers états des techniques de développement et d'application et contiennent des recommandations d'ordre général. Ces informations décrivent nos produits et vous fournissent des indications sur leur application et leur utilisation.

Compte tenu du fait que nous n'avons aucune influence sur l'utilisation des produits, nous n'assumons des responsabilités que pour la qualité constante de nos produits de protection du bois conformément à nos conditions générales de vente et de livraison. En cas de doute, nous vous demandons de bien vouloir contacter notre service technique.

Des informations détaillées et complémentaires sur la manipulation des produits de protection du bois et l'utilisation de systèmes de trempage avec des produits de protection du bois solubles dans l'eau sont disponibles dans la « fiche de données relative à la manipulation de produits de protection du bois » ainsi que dans la directive « trempage conforme du bois - planification et exécution pour protéger le bois avec des méthodes non sous-pression » de la Deutsche Bauchemie e.V., Mainzer Landstraße 55, 60329 Frankfurt am Main. (Téléchargement sur www.deutsche-bauchemie.de)